

CORRENS 2026



BILAN DE MI-MANDAT

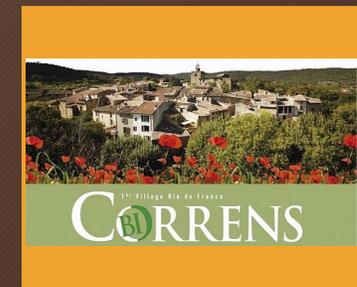
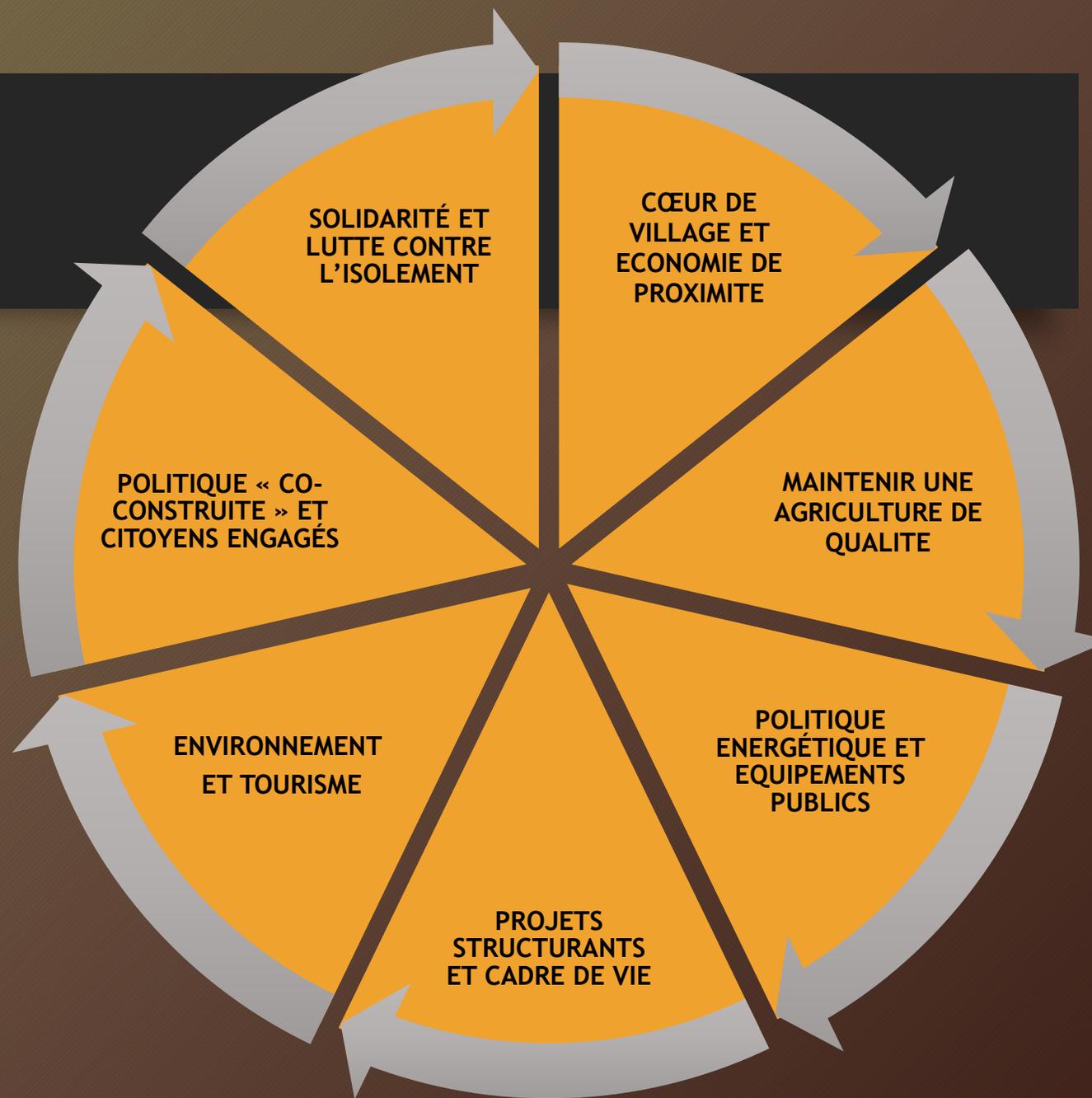
PROJET DE FIN DE MANDAT



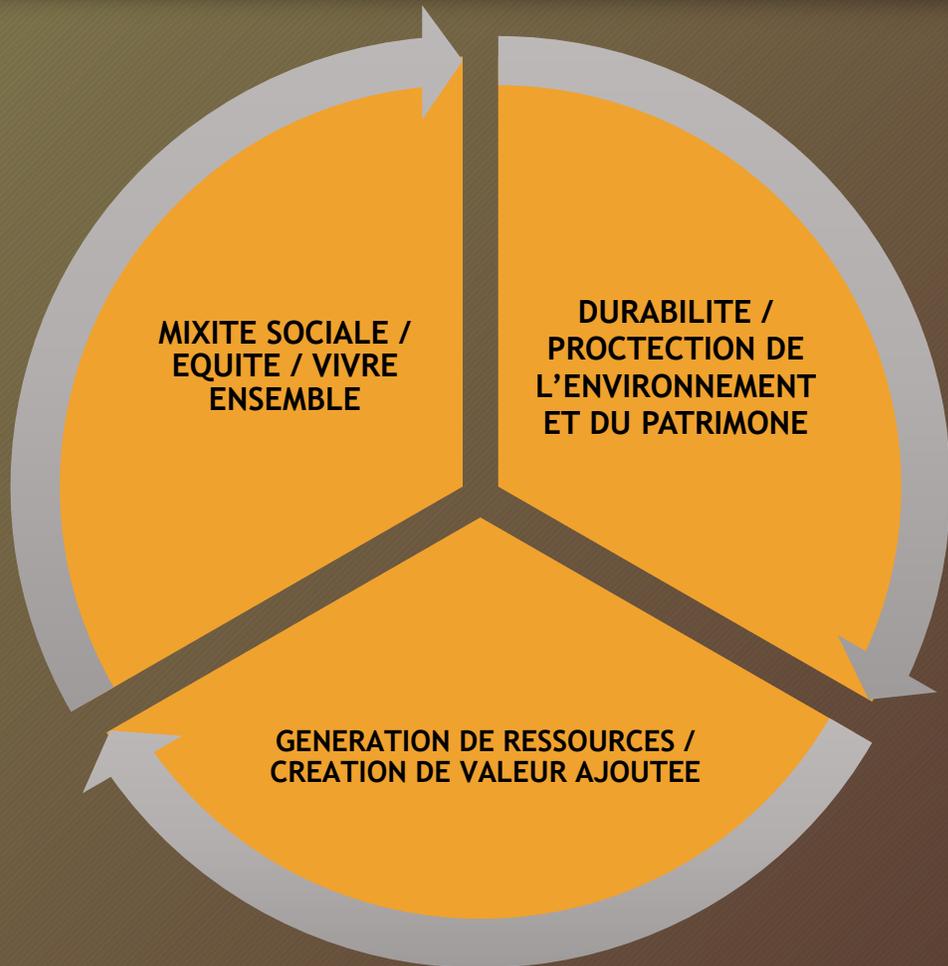
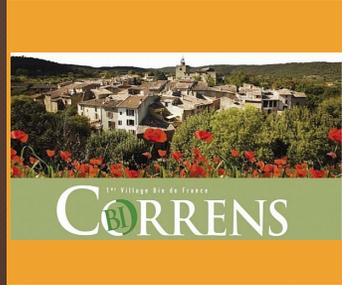
1^{er} Village Bio de France
CORRENS

Réunion Publique 14 octobre 2023

CORRENS EN TRANSITION



Une approche de la construction des politiques publiques selon 3 critères



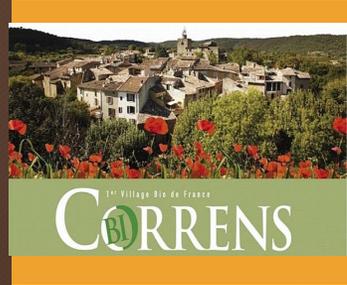
LE PROJET FAVORISE T'IL :

- Le Vivre ensemble,
- Le lien intergénérationnel,
- La Mixité sociale,

- La protection de la biodiversité,
- La protection et la consommation raisonnée des ressources,
- La protection de l'environnement, des biens et des personnes,

- La reconnaissance / la différenciation positive du territoire,
- La création directe ou indirecte de richesses,
- La viabilité des projets,

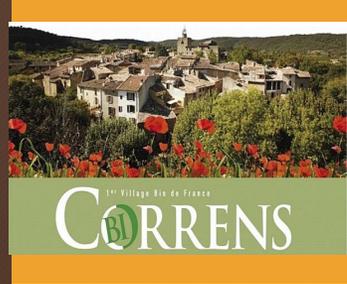
1. Développement durable, agriculture forêt



Actions réalisées :

- Réalisation de l'ABC de la biodiversité,
- Elaboration du plan de gestion de la forêt communale 2023-2042 avec l'ONF ,
- Défense de la diversité agricole par notre implication dans le conservatoire méditerranéen partagé,
- Approvisionnement de la cantine en circuits courts,
- Participation au world clean up day,
- Pose des panneaux d'information pour la protection de l'écosystème de l'Argens,
- Acquisition d'un véhicule électrique,
- Convention covoiturage « ATCHOUM »

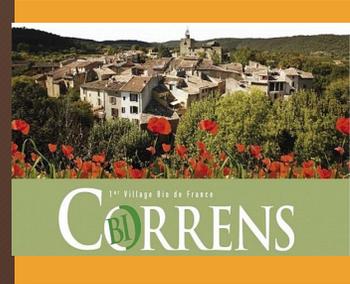
1. Développement durable, agriculture forêt



Objectifs 2023/2026

- S'adapter aux enjeux énergétiques,
- Réduire la vulnérabilité du territoire face aux risques,
- S'adapter au changement climatique,
- Maintenir la biodiversité,
- Développer les énergies renouvelables,
- Améliorer les performances de tri de déchets,

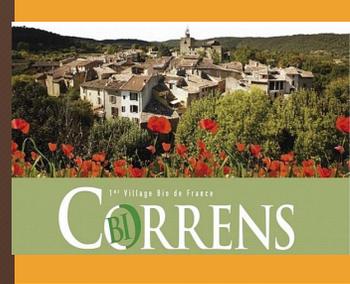
1. Développement durable, agriculture forêt



Plan d'actions

- Réalisation d'audits énergétiques et lancement d'un contrat de performance énergétique,
- Déploiement de solutions photovoltaïques,
- Modernisation du parc d'éclairage public,
- Mise en œuvre des obligations légales de débroussaillage,
- Lancement d'une étude sur les ruissellements urbains et le risque inondation de l'Argens,
- Mise en place du projet mares et haies,
- Mise en œuvre du plan de gestion de la forêt communale,
- Mise à jour du plan communal de sauvegarde,
- Adoption d'un règlement de collecte des déchets ménagers,

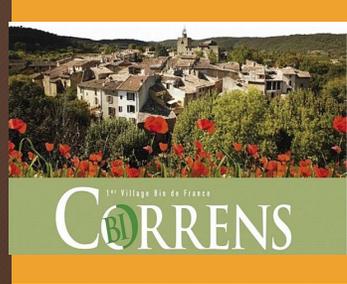
2. Jeunesse, sports et solidarités



Actions réalisées :

- Obtention de la labellisation ECOCERT 3 carottes de la cantine Bio,
- Ouverture d'une quatrième classe à l'école communale,
- Adaptation du service pour la gestion des crises de canicule et de Coronavirus,
- Mise en place du dispositif petit déjeuner à l'école,
- Mise en place de la tarification au quotient familial de l'accueil périscolaire et extrascolaire,
- Mise en place d'un service d'aide au numérique, mobilisation autour du déploiement de la fibre,
- Création du CMJ,
- Renouvellement de l'école numérique rurale,
- Accueil de l'intervenant pour la classe EMILE,
- Organisation de collectes solidaires,

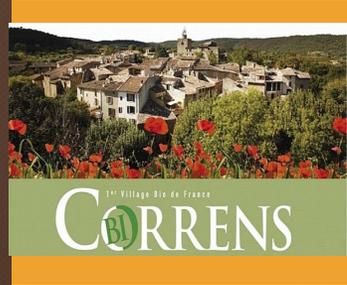
2. Jeunesse, sports et solidarités



Objectifs 2023/2026

- Favoriser l'accueil de tous les publics,
- Favoriser l'accès aux soins, aux sports et aux activités locales,
- Développer les projets participatifs,
- Soutenir le tissu associatif local,

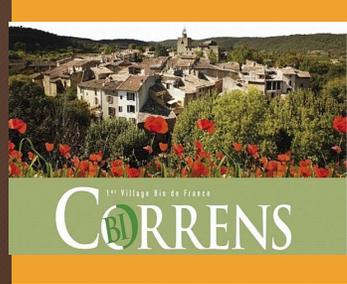
2. Jeunesse, sports et solidarités



Plan d'actions

- Création d'une salle de motricité à l'école communale,
- Soutien de l'agglomération Provence Verte dans le déploiement de l'offre de transport,
- Prise en charge de 50 % du reste à charge des frais de transport scolaire,
- Poursuite du plan alimentaire de la cantine et optimisation de nos procédures d'achat,
- Mise en place d'un suivi local des difficultés de paiement des factures d'électricité avec EDF,
- Renouvellement et réactivation du conseil municipal des jeunes,
- Signature d'une convention de mutuelle communale au profit de l'ensemble des administrés,
- Amélioration de l'accès à la bibliothèque au public éloigné,

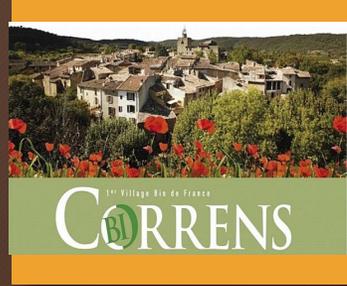
3. Aménagement et développement territorial



Actions réalisées :

- Réalisation de l'aménagement des calades et de la placette des combes,
- Acquisition du local « Brenguier » et de la parcelle de la Vanade
- Etude pour le réaménagement de l'école et du secteur jeunesse,
- Acquisition de foncier et aménagement de l'extension du parking des Angognes,
- Plantations d'arbres,
- Installation de panneaux d'affichage et création de la véranda du Bar,
- Aménagement du bord de rivière à l'écluse,
- Déplacement et sécurisation de l'arrêt de bus,
- Régularisation de l'occupation du domaine public par des particuliers,

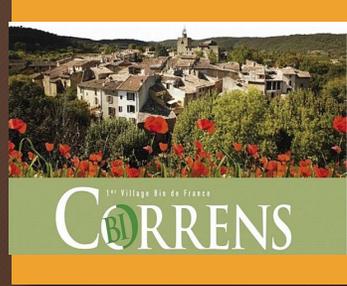
3. Aménagement & développement territorial



Objectifs 2023/2026

- Sécuriser et aménager le secteur de l'école et du Centre Multi Accueil,
- Limiter l'imperméabilisation des sols,
- Adapter notre PLU aux évolutions règlementaires
- Renforcer l'attractivité du centre urbain,
- Sécuriser et embellir l'espace public

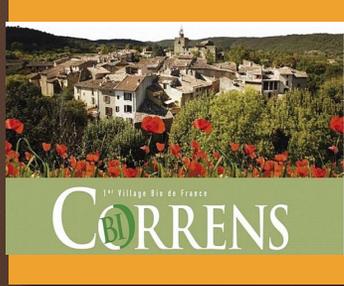
3. Aménagement et développement territorial



Plan d'actions

- Acquisition des ENS de la condamine et de la Roquette,
- Etude du projet d'entrée de village,
- Etude et mise en place d'un plan de circulation,
- Révision du plan local d'urbanisme,
- Révision du plan de classement de la voirie communale,
- Renforcement de la propreté dans le village, et de la qualité de l'aménagement urbain,

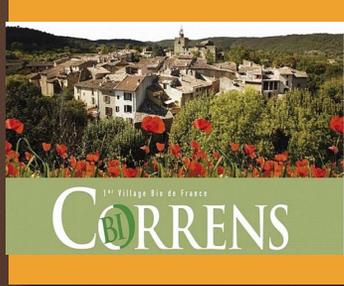
4. Culture et vie locale



Actions réalisées :

- Organisation de la foire d'Automne ; des marchés nocturnes, du marché de Noël, de la brocante et de l'événement « artistes cachés »,
- Soutien aux associations et structures locales dans leurs événements et activités,
- Restauration des archives communales,
- Mise en place d'une mission de coordination de l'action associative locale et des manifestations,
- Réouverture de la bibliothèque,
- Participation aux Journées du Patrimoine,
- Recherches de subventions pour la restauration du patrimoine culturel,

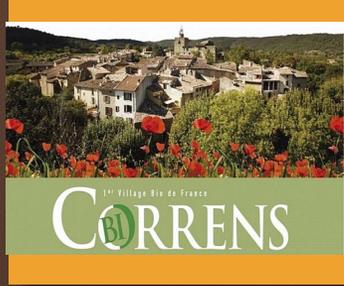
4. Culture et vie locale



Objectifs 2023/2026

- Protéger et valoriser le patrimoine architectural et culturel,
- Construire une politique culturelle et artistique motrice de vie locale et d'activité économique,
- Favoriser le lien intergénérationnel à travers les actions et les activités
- Proposer des manifestations et activités locales tout au long de l'année,
- Renforcer notre communication pour une meilleure information,

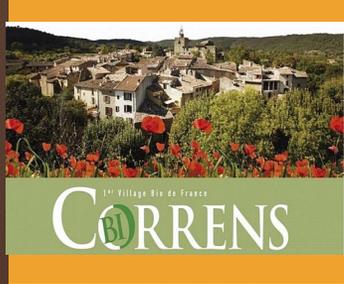
4. Culture et vie locale



Plan d'actions

- Restauration de l'église,
- Restauration du Fort Gibron,
- Soutien et participation à l'organisation du Pardon en 2024,
- Maintien de la médiathèque municipale,
- Mobilisation pour reformer un marché,
- Restauration des archives communales, 2nde phase,
- Renforcement de notre communication dématérialisée.

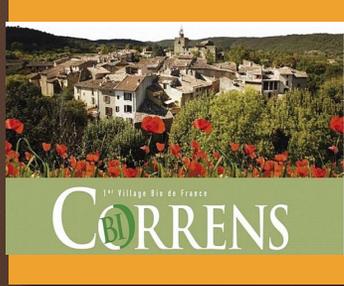
5. Travaux



Actions réalisées :

- Réfection de la rue du Cros,
- Aménagement de l'extension du parking des Angognes,
- Élargissement du chemin de l'Aire,
- Implantation de bornes incendie,
- Aménagement de la rue des écoliers,
- Aménagement du chemin de Pierroubeau,
- Mise aux normes et à niveau des bâtiments publics,
- Aménagement des chemins de canebières et de Saint Jean,

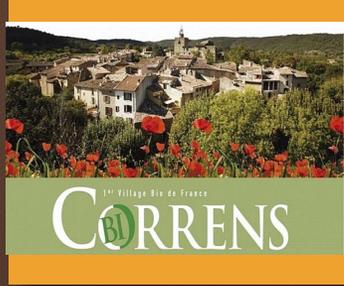
5. Travaux



Objectifs 2023/2026

- Mettre en place un plan pluriannuel de réfection de la voirie communale,
- Planifier notre gestion patrimoniale,
- Adapter l'organisation des services en fonction de l'évolution de la collectivité,
- Analyser les projets selon une approche de coût global investissement et fonctionnement

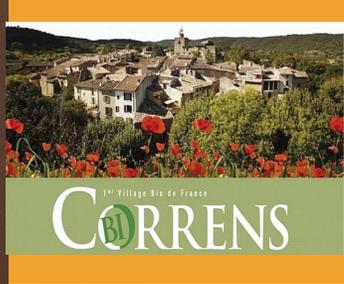
5. Travaux



Plan d'actions

- Création du contournement sud du village,
- Elargissement du point de resserrement de la rue des écoliers,
- Renforcement de la protection incendie et de la sécurité du camping,
- Réalisation des aménagements urbains,
- Réalisation annuelle des travaux de mise en conformité et d'amélioration du patrimoine communal
- Planification pluriannuelle de travaux de restructuration de la voirie communale.

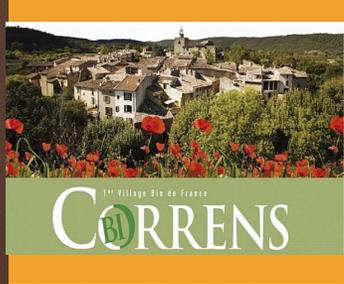
6. Finances et économie



Actions réalisées :

- Sortie de la zone d'alerte suite à la vente de l'auberge,
- Rétablissement de la capacité d'autofinancement,
- Négociation de la dette et absence de réalisation d'emprunts,
- Mise en place d'une cellule d'accompagnement à la création d'entreprise,
- Plan de soutien aux commerçants lors de la crise du COVID,
- Mise à disposition d'un terrain communal pour l'implantation de la paillette,
- Appui et organisation de manifestations
- Pas d'augmentation de la part communale sur les impôts locaux,

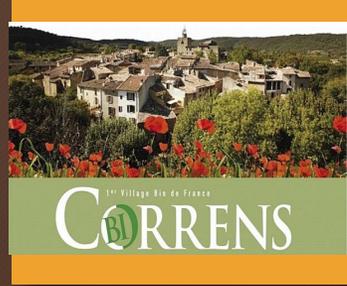
6. Finances et économie



Objectifs 2023/2026

- Redéfinir nos cadres d'intervention auprès de la société civile,
- Optimiser les plans de financement des projets portés par la collectivité,
- Limiter la pression fiscale,
- Favoriser l'implantation d'activités créatrices d'emplois et de dynamiques sur la commune,

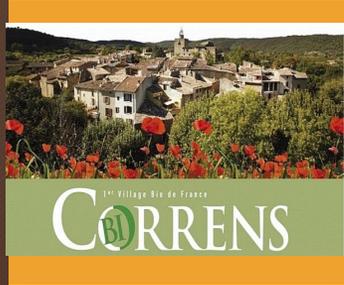
6. Finances et économie



Plan d'actions

- Définition d'un programme pluriannuel d'investissement prévisionnel,
- Mise en place d'une grille de lecture pour l'attribution de subvention et le soutien au portage de projet,
- Recherche de subventions à l'amont des projets pour consolider les plans de financement,
- Restructuration des services de la collectivité,
- Favorisation de l'implantation d'activités,
- Renforcement de nos ressources propres.

7. Situation financière



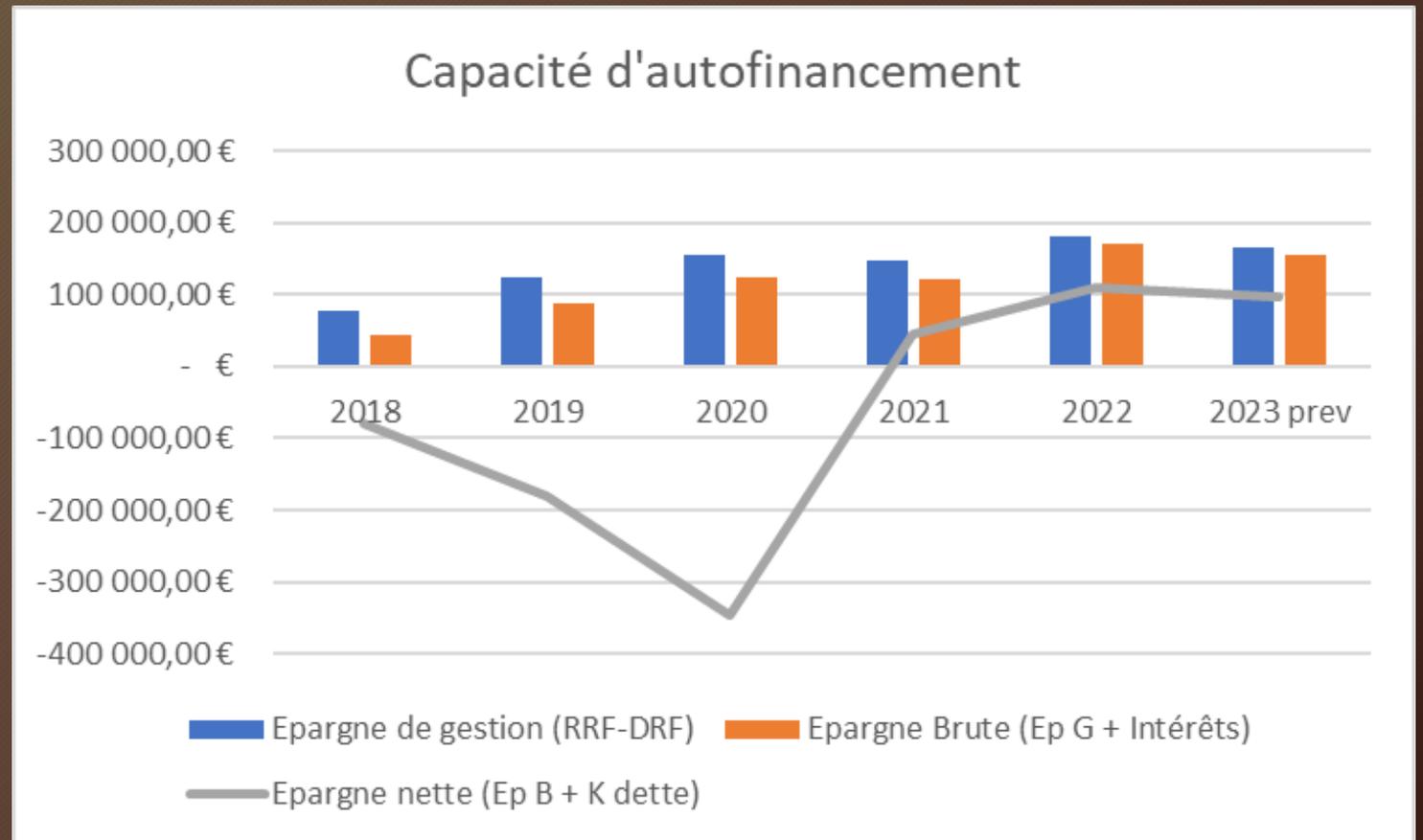
Rétablissement de la capacité d'autofinancement

Restructuration de la dette,

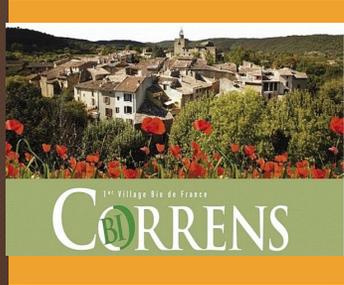
Rétablissement des épargnes,

Fiscalité constante depuis 2020,

Objectif de maintien d'une épargne nette à 100 000 € / an,



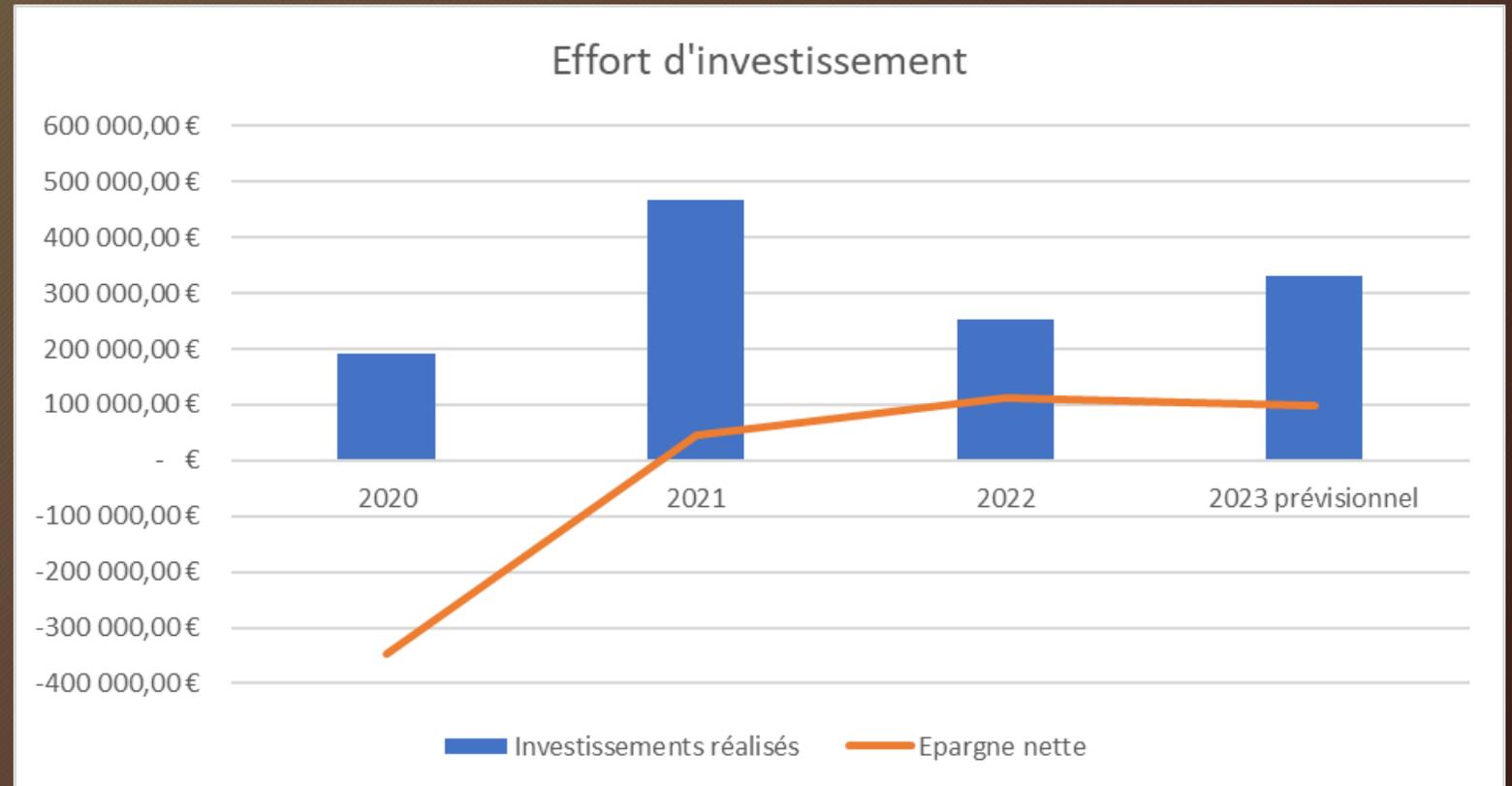
7. Situation financière



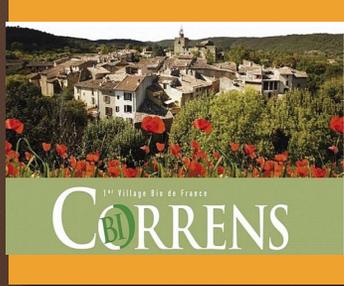
Investissements annuels Réalisés

Absence de recours à l'emprunt depuis 2020,

Des niveaux d'investissement 2 fois supérieurs à l'épargne nette,
(Importance des partenariats financiers)



7. Situation financière



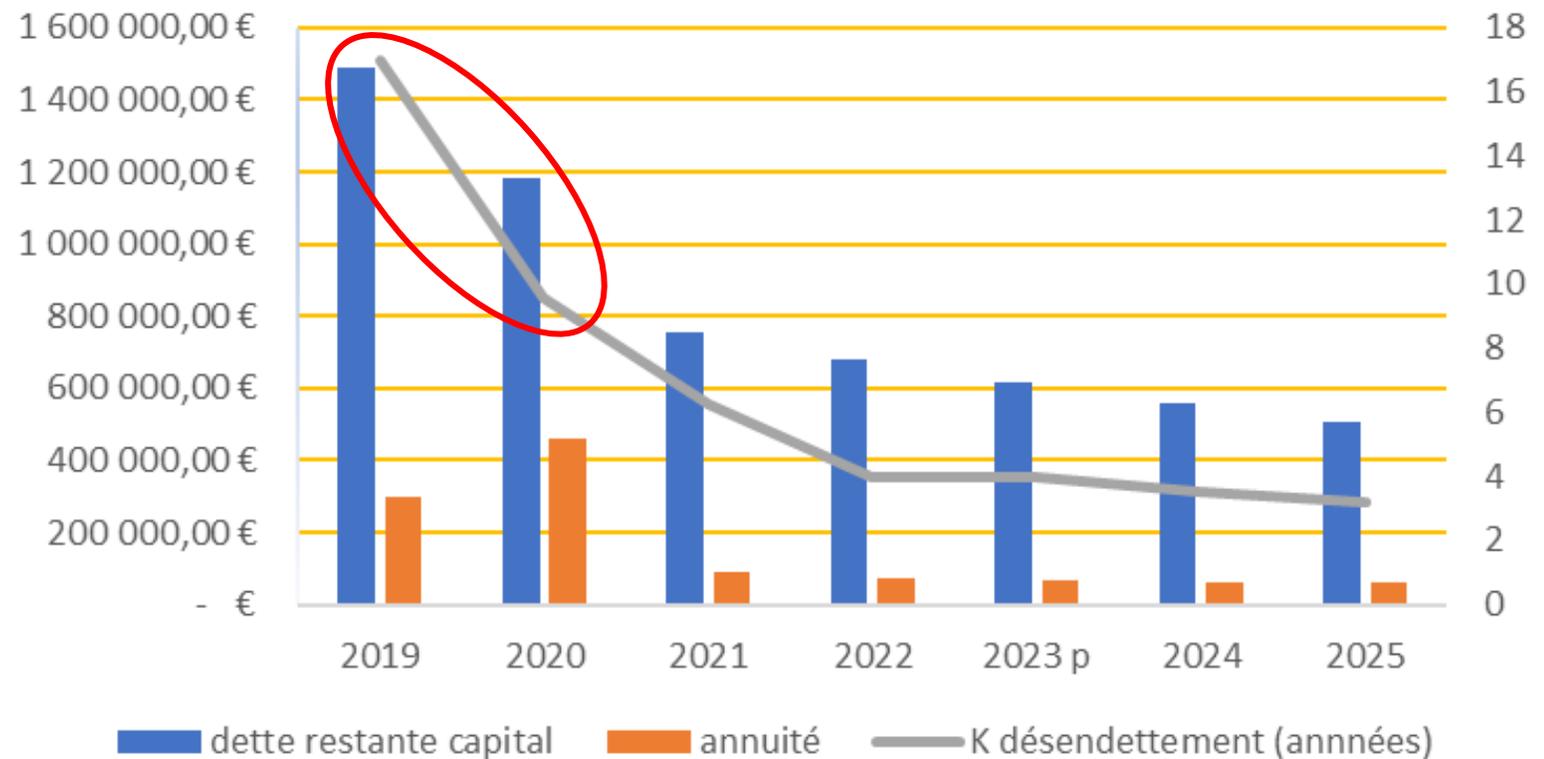
Capacité de désendettement

Retour sous les seuils de vigilance depuis 2021, avec renégociation de dette en 2020,

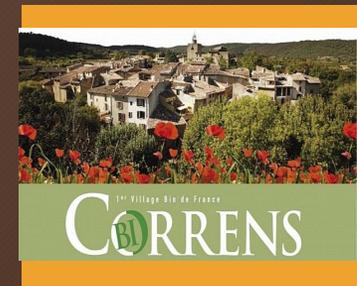
Une réduction de la dette à compter de 2024 permettant le recours à de nouveaux emprunts,

Une capacité d'investissement nécessitant une mobilisation de la commune et de ses partenaires,

Capacité de désendettement



7. Situation financière



Programme d'investissement

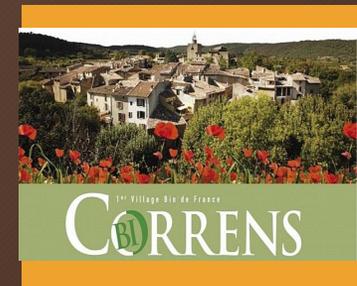
Un programme ambitieux et structurant,

Recherche de contractualisation de financements,

Dégagement de marges de manoeuvre

PPI global RP 14/10/2023	Montants TTC
Travaux immobiliers (école, église, fort, salles polyvalentes..)	501 431,00 €
Travaux de voirie (restructuration des chemins, aménagements de voirie, espace école et CMA...)	825 000,00 €
Equipements sportifs et culturels	180 000,00 €
Aquisitions foncières (ENS, bâtiments divers)	216 600,00 €
Acquisitions mobilières (Matériel, véhicules)	65 000,00 €
Environnement / Agriculture / forêt	200 000,00 €
Travaux énergétiques (bâtiments, photovoltaïque et éclairage)	680 000,00 €
TOTAL	2 668 031,00 €

7. Situation financière

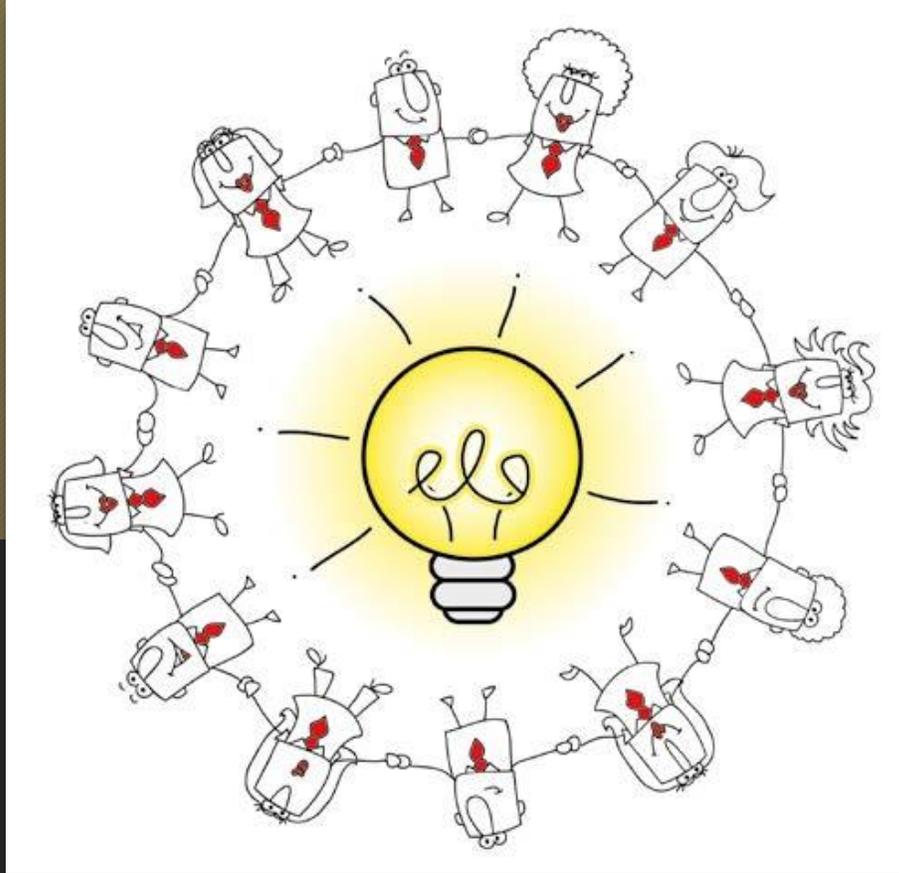


Programme d'investissement

Mobilisation financière
des partenaires,

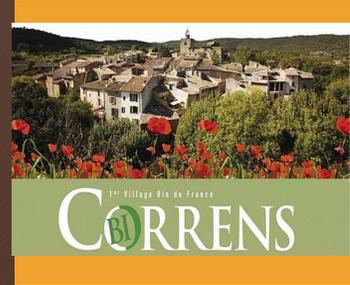
Recours à l'emprunt
en fonction de la
volonté d'avancement
des projets et des
niveaux des taux
directeurs

Dépenses d'investissements prévisionnelles	2 668 031,00 €
Objectif mini de subvention (certaines OP non subventionnées)	1 234 015,50 €
FCTVA attendu sur la période du projet	533 606,20 €
Fiscalité d'aménagement prévisionnelle (4 ans)	120 000,00 €
Autofinancement nécessaire	780 409,30 €
Capacité d'autofinancement annuelle prévisionnelle	100 000,00 €
EMPRUNT à arbitrer après obtention de subvention	A définir selon la durée du projet d'investissement



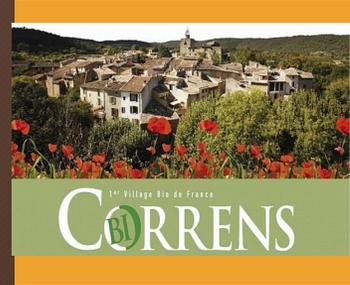
Temps d'échange

Synthèse des échanges



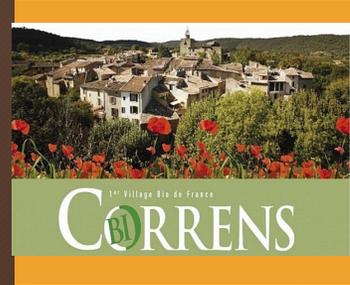
- ❑ Question : qu'est il envisagé au niveau du pluvial sur le chemin de l'église suite aux inondations de 2021 ? Il y a sur cette même rue un problème de respect des vitesses de circulation, quelles solutions envisage la mairie? Y a-t-il prévu un projet de stationnement entre le chemin de l'église et la cave coopérative?
- ❑ Réponse : Sur la problématique des inondations, nous avons enjoint les propriétaires riverains du vallon de l'eygnette à entretenir le fossé pour limiter les débordements et avons missionné le SM de l'Argens pour la réalisation d'une étude sur les débordements de l'Argens et les ruissellements urbains. Le travail commence ce 2 novembre. Concernant la vitesse dans la traversée du village, nous pouvons envisager un renforcement de la signalisation mais nous souhaitons surtout engager une réflexion sur la circulation, le stationnement et la mobilité sur l'ensemble du village. Une rencontre avec le Département du Var est prévue lundi prochain pour bénéficier d'une mission d'assistance. Pour le stationnement, nous n'avons pas de terrain disponible à l'heure actuelle.
- ❑ Remarque : avec le projet de construction de l'immeuble en cours au chemin de l'église. Il faudra rapidement du stationnement supplémentaire, un terrain communal existe à l'arrière des bâtiments du Béal.

Synthèse des échanges



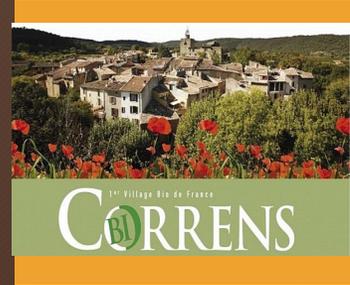
- ❑ Question : La mairie a réalisé un bel aménagement à l'enville. Les calades et les murs sont très bien faits et de qualité, la liaison prévue entre la rue et la place du château n'a pas été réalisée. C'est très dommage d'autant que les aménagements n'accueillent aujourd'hui que des conteneurs poubelles, avec des débordements et beaucoup de saletés au sol. Pour la question des parkings, la mairie peut également enlever les véhicules ventouses qui occupent plusieurs places notamment au parking des Angognes.
- ❑ Réponse : Le projet initial devait permettre une liaison entre la rue de l'enville et la place du collet mais nous avons dû l'abandonner car nous n'avons pas réussi à mobiliser le foncier nécessaire pour la création des escaliers, les propriétaires n'ayant pas donné suite à nos propositions d'acquisition. L'aménagement est de qualité et permet de valoriser le centre village. Les poubelles, qui étaient devant chez vous jusqu'alors, sont nécessaires mais n'ont pas vocation à rester au vu des politiques de déploiement des colonnes à déchets par la SIVED qui ne pourront demeurer dans cette rue exigüe. Nous portons une attention sur l'état de ce site et nous l'aménagerons autrement dès que les conteneurs auront été déplacés. Pour les voitures ventouses, nous avons mené des opérations au printemps. Nous n'avons plus actuellement d'effectifs de police municipale en raison du départ de l'ASVP qui occupait le poste cet été, ce qui complique les procédures d'enlèvement. Mais c'est un axe de travail que nous poursuivrons.
- ❑ Questions : Je m'interroge sur la façon dont vous traitez les réparations de chemins communaux, certains chemins ont été fermés par des propriétaires riverains, des domaines, la piste DFCI de Saint Andrieux n'est plus entretenue, si le feu arrive, une grande partie de la commune n'est pas défendable. D'une manière générale les chemins sont dans un état lamentable.

Synthèse des échanges



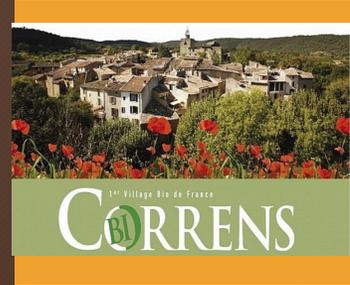
- Réponse : Au début du mandat nous avons fini de réaliser ce qui avait été mis en place. Nous sommes en train de définir un programme pluriannuel de restructuration de la voirie communale et avons besoin de définir précisément ce qui est de notre gestion ou pas. La limite d'intervention de la commune doit être renouvelée, définir les chemins ruraux et les chemins d'exploitation sur lesquels nous n'avons pas d'obligation. Concernant la piste DFCI, ce n'est plus une compétence de la commune mais de l'agglomération, et pour en avoir discuté avec le SDIS, ce dernier ne veut plus exposer ses agents sur des pistes sous le vent ou le risque humain est trop fort. La commune renforcera son intervention pour mettre en œuvre et faire respecter les obligations légales de débroussaillage. Concernant l'entretien des chemins, un tour des chemins est prévu le 24 octobre avec les élus pour étudier et prioriser les travaux à réaliser. Vous avez noté dans la présentation que la commune envisage d'injecter plus de 800 000 € dans la voirie et les chemins. Cela démontre à mon sens que cette problématique fait partie de nos préoccupations.
- Question : Les fontaines sont coupées depuis plusieurs, mais est ce qu'elles seront réouvertes l'année prochaine?

Synthèse des échanges



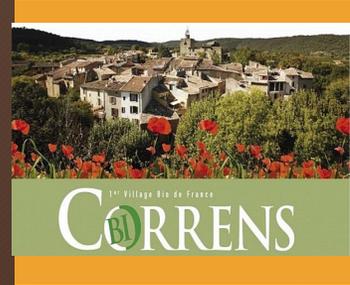
- Réponse : Les fontaines sont coupées depuis plus d'un an en raison de la situation de la commune placée en position de crise sécheresse par arrêté préfectoral. Nous respectons la réglementation, l'amende est de 1500 € par fontaine non fermée. Cela fait deux ans que la commune est contrôlée chaque été sur l'application de l'arrêté sécheresse.
- Remarque : Oui mais la fontaine manoeuvrable du jeu de boules sert à tout le monde et des centaines de m3 sont utilisées pour le lavage des canoés notamment.
- Réponse : Oui nous le savons, nous avons pris la décision de laisser un point d'eau potable à disposition de la population durant la saison caniculaire. Le contrôle des usages doit être renforcé mais il faut bien laisser un point d'eau disponible.
- Remarque : On n'est pas cohérent, on coupe les fontaines alors que l'eau retourne à la rivière et pendant ce temps les domaines arrosent les vignes sans contrôle,
- Réponse : La réglementation permet la mise en place d'un système d'irrigation sur les cultures, je ne suis pas parlementaire. C'est la loi. Le contrôle de ces usages est de la responsabilité de l'Etat. Le Maire n'a pas de pouvoir coercitif sur ce point précis.

Synthèse des échanges



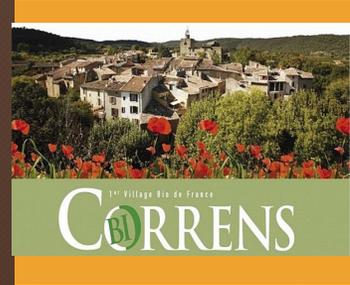
- Question : Le goudronnage du chemin des Angognes sera-t-il réalisé ? Pas de nouvelles à ce jour, et le débroussaillage n'est pas réalisé.
- Réponse : Je ne sais pas ce qui vous avait été annoncé, mais le chemin des Angognes ne sera pas revêtu, nous devons limiter l'imperméabilisation et ce chemin n'est pas destiné à ce jour à être goudronné.
- Question : Il y a un problème avec la maison à côté de la boulangerie envahie de pigeons dont une grande partie sont morts. L'odeur est insoutenable et la salubrité à côté du commerce compromise.
- Réponse : Nous avons saisi le propriétaire en décembre 2022, nous avons échangé avec lui sur ce problème et un arrêté relatif au règlement sanitaire a été pris. L'état de la maison (toit et planchers effondrés) nécessite de lourds travaux avant de rentrer dans l'immeuble pour nettoyer. C'est un budget de 70 000 €. Nous avons étudié l'achat de l'immeuble, mais le projet a peu d'intérêt vis-à-vis du coût de démolition et de réhabilitation. Nous avons informé la propriétaire que la commune n'achèterait pas et l'avons enjoint de réaliser les travaux rapidement. Le propriétaire y travaille. La prochaine phase est la saisie du préfet pour constatation par les services en charge de la salubrité. Nous essayons d'accompagner au mieux, mais la situation nous oblige à monter d'un cran dans l'action coercitive.

Synthèse des échanges

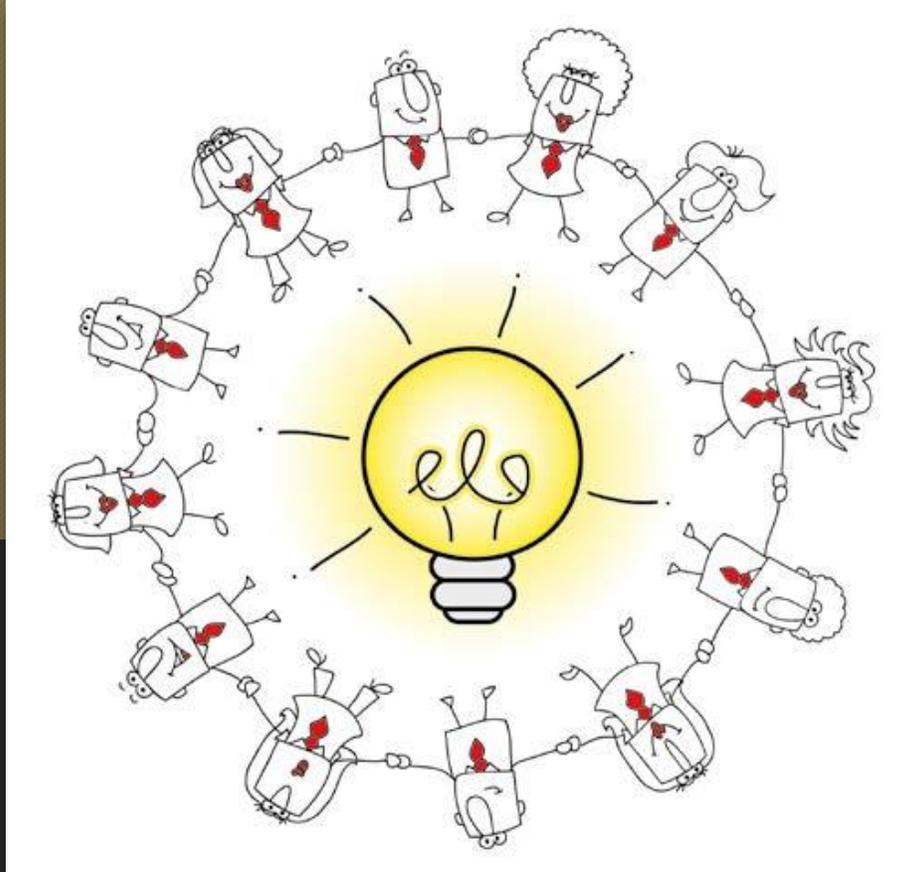


- Remarque : Pour revenir sur le sujet de l'eau, il serait peut être intéressant de créer des groupes de réflexion et de sensibilisation sur la gestion de la ressource, et mobiliser les gestionnaires de domaine pour les inscrire dans la démarche pour qu'ils se rendent compte de l'intérêt à limiter ces consommations.
- Question : Qu'en est il du tri des bios déchets au 01^{er} janvier 2024? J'ai vu que la commune mobilise une balayeuse une fois par mois prêtée par Montfort, cela fait un bon travail, envisagez vous d'en acquérir une?
- Réponse : Le tri des déchets est géré à ce jour par le SIVED qui met à disposition des composteurs individuels pour faciliter le tri des biodéchets. Des distributions en drive sont réalisées régulièrement et il y en aura une sur Montfort et Correns dans le trimestre arrivant. Pour les centre village, il y a la solution des composteurs collectifs qui fonctionne bien, mais cela demande une mobilisation de la population pour les gérer. C'est ce point qui bloque à ce jour...
- Question : Les rues sont sales, beaucoup de déjections de pigeons et de chiens.

Synthèse des échanges



- ❑ Réponse : Nous avons noté une amélioration avant l'été, mais nous n'avons pas de police municipale actuellement. Il y a eu une étude menée avec le CIL pour la gestion des pigeons. Les problèmes principaux sont le nourrissage et l'état de certaines propriétés privées qui centralisent ces pigeons. On revient sur notre problème de police actuellement. Il est étudié un pigeonnier dans le cadre du travail fait avec le CIL, mais le pigeonnier c'est 60000 € d'investissement et il faut s'en occuper... la mobilisation sur ce point est également très faible. Pour la balayeuse, nous travaillons en partenariat avec Montfort pour optimiser nos procédures ; nous avons chiffré l'achat, c'est près de 70 000 € sans financement.. Pour l'instant on travaille avec Montfort.
- ❑ Question : je reviens sur les travaux du centre village? Il y a eu des malfaçons et il y a des affaissements de plaques, de regards ou même de la chaussée près de la fontaine. L'entreprise et le maître d'œuvre ont été liquidés mais que comptez vous faire? Il ne faut pas que ce soit les corrensois qui paient une nouvelle fois. Il devrait y avoir la garantie décennale.
- ❑ Réponse : La garantie décennale n'est potentiellement pas mobilisable, cela dépend des délais entre la réalisation du chantier et les dates de procédures de liquidation. Nous sommes conscient des problématiques sur ces travaux, nous continuons à suivre le dossier pour éviter de subir la défection des entreprises.



Merci à toutes et tous
de votre participation!

AU VERRE DE L'AMITIE